

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°27/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART.

**Date de la
convocation :**

21/02/2024

Date d'affichage :

21/02/2024

**Nbre de conseillers en
exercice : 56**

**Ouverture de la
séance :**

Nbre de présents : 39

36 Titulaires, 3

Suppléants

Nbre de pouvoirs : 6

Nbre de votants : 45

Secrétaire de séance :

Julien RIVIERE

Etaient présents :

Mrs RAIMONDO, FEREDIE, NEDELLEC, MAILLIER, GEFFROY, SETIAUX, TANCREDE (à compter du point n°4), BARON, ANDRIN, GILARD, LANDRY, CADOT, RENAULD, BERTRAND (à compter du point n°16), TETART, LEHMULLER, VANHALST, HUARD, DUVAL Georges, PELARD, BARROSO, MAROT, DURAND, LEFEBVRE, BAZONNET, RIVIERE Dominique, RIVIERE Julien, LE BAIL, ROBIN, Mmes LUCAS, LE ROUX, JEAN, MOULIN, LEBRUN, DEBLOIS CARON, DEBRAS, ROBERT, COURTY, LE GUILLOUS.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme HODIESNE déléguée titulaire a donné pouvoir à Mme LE ROUX, Mme SIWICK déléguée titulaire a donné pouvoir à M. ANDRIN, M. VERPLAETSE délégué titulaire a donné pouvoir à M. BARROSO, M. MYOTTE délégué titulaire a donné pouvoir à M. TETART, Mme LEMAIRE déléguée titulaire a donné pouvoir à M. RIVIERE Dominique, M. PASDELOUP délégué titulaire a donné pouvoir à M. RIVIERE Julien.

OBJET : BUDGET PRIMITIF HOTEL PEPINIERE D'ENTREPRISES 2024

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu les statuts modifiés de la CC Pays Houdanais ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'article 257-1° du Code Générale des Impôts ;

Vu les statuts de la CC Pays Houdanais ;

Vu la compétence de développement économique de la CCPH ;

Vu sa délibération du 23 février 2005 décidant de créer un budget annexe pour l'Hôtel Pépinières d'Entreprises assujetti à la TVA ;

Vu sa délibération n°49/2022 du 8 juin 2022 fixant les durées d'amortissement des immobilisations ;

Vu sa délibération n°107/2023 du 20 décembre 2023 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;

Vu sa délibération n°108/2023 du 20 décembre 2023 fixant les durées d'amortissement en M57 ;

Vu sa délibération n°111/2023 du 20 décembre 2023 actant de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2024 ;

Vu sa délibération n°26/2024 du 28 février 2024 décidant la reprise anticipée des résultats 2023 et des reports 2023 au BP 2024 du budget Hôtel Pépinière d'Entreprises ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 13 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 20 février 2024.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : Adopte le budget primitif 2024 de l'Hôtel Pépinière d'Entreprises arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE	BP 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 384.00 €
70 - Produit des services, du domaine et ventes diverses	26 200.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	58 500.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	146 000.00 €
TOTAL	255 084.00 €

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024
023 - Virement à la section d'investissement	28 824.00 €
011 - Charges à caractère général	102 400.00 €
012 - Charges de personnel	53 700.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	63 340.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	510.00 €
66 - Charges financières	3 110.00 €
67 - Dépenses exceptionnelles	200.00 €
68 - Dotation aux amortissements et provisions	3 000.00 €
TOTAL	255 084.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

CHAPITRE	Reports 2023	Recettes nouvelles	Proposition BP 2024
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	28 824.00 €	28 824.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	63 340.00 €	63 340.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	53 847.60 €	53 847.60 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	5 999.40 €	5 999.40 €
TOTAL	- €	152 011.00 €	152 011.00 €

DEPENSES

Chapitre	Reports 2023	Dépenses nouvelles	Proposition BP 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	42 456.00 €	42 456.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	24 384.00 €	24 384.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	70 000.00 €	70 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	15 171.00 €	15 171.00 €
TOTAL	- €	152 011.00 €	152 011.00 €

ARTICLE 2 : Dit que le budget primitif 2024 a été voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture, le 1^{er} mars 2024
Publiée ou notifiée, le 1^{er} mars 2024

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME



Le Président
Jean-Marie TETART

A Maulette, le 1^{er} mars 2024

Le Président,
Jean-Marie TETART



Le secrétaire de séance,
Julien RIVIERE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : C.C. DU PAYS HOUDANAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CC DU PAYS HOUDANAIS (2)

Numéro SIRET : 24780055000037

POSTE COMPTABLE : SGC DE MANTES LA JOLIE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	44
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	48
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	62
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	68
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	30 609

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	5,32
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	7,54
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	32,96 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,96 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,58 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	29,38 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	297 348,36	368 352,17	-59 612,21	A1 11 391,60
Investissement	119 454,38	136 610,59	(3) -59 612,21	A2 -42 456,00
Fonctionnement	177 893,98	231 741,58	(4) 0,00	A3 53 847,60

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	11 391,60
Investissement	A2 + B2	-42 456,00
Fonctionnement	A3 + B3	53 847,60

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	109 555,00	152 011,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 42 456,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		152 011,00	152 011,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	255 084,00	255 084,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		255 084,00	255 084,00
TOTAL DU BUDGET (4)		407 095,00	407 095,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	300 257,79	0,00	15 171,00	15 171,00	15 171,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		300 257,79	0,00	15 171,00	15 171,00	15 171,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		370 257,79	0,00	85 171,00	85 171,00	85 171,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00

TOTAL	370 257,79	0,00	109 555,00	109 555,00	109 555,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	42 456,00
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 011,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	68 847,81	0,00	53 847,60	53 847,60	53 847,60
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		74 850,00	0,00	59 847,00	59 847,00	59 847,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		295 400,00	0,00	59 847,00	59 847,00	59 847,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	63 470,00		28 824,00	28 824,00	28 824,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	71 000,00		63 340,00	63 340,00	63 340,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		134 470,00		92 164,00	92 164,00	92 164,00

TOTAL	429 870,00	0,00	152 011,00	152 011,00	152 011,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 011,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	67 780,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20240301-DEL2701032024-DE
Date de télétransmission : 01/03/2024
Date de réception préfecture : 01/03/2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	90 510,00	0,00	102 400,00	102 400,00	102 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	51 700,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 020,00	0,00	510,00	510,00	510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		143 230,00	0,00	156 610,00	156 610,00	156 610,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	3 110,00	3 110,00	3 110,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		151 430,00	0,00	162 920,00	162 920,00	162 920,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	63 470,00		28 824,00	28 824,00	28 824,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 000,00		63 340,00	63 340,00	63 340,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		134 470,00		92 164,00	92 164,00	92 164,00

TOTAL	285 900,00	0,00	255 084,00	255 084,00	255 084,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 084,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 900,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	108 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
Total des recettes de gestion courante		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00

TOTAL	285 900,00	0,00	255 084,00	255 084,00	255 084,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 084,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	67 780,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	24 384,00	24 384,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 000,00	0,00	70 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	15 171,00	0,00	15 171,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	85 171,00	24 384,00	109 555,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	42 456,00
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 011,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	102 400,00		102 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	53 700,00		53 700,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	510,00	0,00	510,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	3 110,00	0,00	3 110,00
67 Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	63 340,00	66 340,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		28 824,00	28 824,00
Dépenses de fonctionnement – Total	162 920,00	92 164,00	255 084,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 084,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20240301-DEL2701032024-DE
Date de télétransmission : 01/03/2024
Date de réception préfecture : 01/03/2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 999,40	0,00	5 999,40
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		63 340,00	63 340,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		28 824,00	28 824,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	5 999,40	92 164,00	98 163,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	53 847,60
--------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 011,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	26 200,00		26 200,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	58 500,00		58 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	146 000,00	0,00	146 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	24 384,00	24 384,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	230 700,00	24 384,00	255 084,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 084,00
--	-------------------

678-247800550-2024-001-DEL2701032024-DE
 en préfecture
 Date de télétransmission : 01/03/2024
 Date de réception préfecture : 01/03/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	370 257,79	0,00	0,00	109 555,00	109 555,00	0,00	109 555,00	109 555,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	300 257,79	0,00	0,00	15 171,00	15 171,00	0,00	15 171,00	15 171,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	300 257,79	0,00	0,00	15 171,00	15 171,00	0,00	15 171,00	15 171,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	370 257,79	0,00	0,00	85 171,00	85 171,00	0,00	85 171,00	85 171,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			24 384,00	24 384,00		24 384,00	24 384,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			24 384,00	24 384,00		24 384,00	24 384,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	42 456,00
---	------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	152 011,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		361 022,19	0,00	98 163,40	98 163,40	98 163,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		226 552,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
021	Virement de la section de fonctionnement	63 470,00		28 824,00	28 824,00	28 824,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	71 000,00		63 340,00	63 340,00	63 340,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		134 470,00		92 164,00	92 164,00	92 164,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	53 847,60
--------------------------------	-----------

Total des recettes d'investissement cumulées	152 011,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		370 257,79	0,00	0,00	109 555,00	109 555,00	0,00	109 555,00	109 555,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 257,79	0,00	0,00	15 171,00	15 171,00	0,00	15 171,00	15 171,00
2111	Terrains nus	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	75 832,79	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21538	Autres réseaux	70 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 875,00	0,00		8 171,00	8 171,00	0,00	8 171,00	8 171,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		300 257,79	0,00	0,00	15 171,00	15 171,00	0,00	15 171,00	15 171,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
1641	Emprunts en euros	64 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		370 257,79	0,00	0,00	85 171,00	85 171,00	0,00	85 171,00	85 171,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			24 384,00	24 384,00		24 384,00	24 384,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			24 384,00	24 384,00		24 384,00	24 384,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			13 146,00	13 146,00		13 146,00	13 146,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			11 238,00	11 238,00		11 238,00	11 238,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			24 384,00	24 384,00		24 384,00	24 384,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		361 022,19	0,00	98 163,40	98 163,40	98 163,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		220 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 002,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		226 552,19	0,00	5 999,40	5 999,40	5 999,40
021	Virement de la section de fonctionnement	63 470,00		28 824,00	28 824,00	28 824,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	71 000,00		63 340,00	63 340,00	63 340,00
281318	Autres bâtiments publics	100,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	68 000,00		61 500,00	61 500,00	61 500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 300,00		1 240,00	1 240,00	1 240,00
281838	Autre matériel informatique	150,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00		200,00	200,00	200,00
28188	Autres immo. corporelles	1 250,00		400,00	400,00	400,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		134 470,00		92 164,00	92 164,00	92 164,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		285 900,00	0,00	0,00	255 084,00	255 084,00	0,00	255 084,00	255 084,00
011	Charges à caractère général (3)	90 510,00	0,00	0,00	102 400,00	102 400,00	0,00	102 400,00	102 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	51 700,00	0,00		53 700,00	53 700,00		53 700,00	53 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 020,00	0,00	0,00	510,00	510,00	0,00	510,00	510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		143 230,00	0,00	0,00	156 610,00	156 610,00	0,00	156 610,00	156 610,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00		3 110,00	3 110,00		3 110,00	3 110,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		8 200,00	0,00	0,00	6 310,00	6 310,00		6 310,00	6 310,00
Total des dépenses réelles		151 430,00	0,00	0,00	162 920,00	162 920,00	0,00	162 920,00	162 920,00
023	Virement à la section d'investissement	63 470,00			28 824,00	28 824,00		28 824,00	28 824,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	71 000,00			63 340,00	63 340,00		63 340,00	63 340,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		134 470,00			92 164,00	92 164,00		92 164,00	92 164,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	255 084,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		285 900,00	0,00	255 084,00	255 084,00	255 084,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 900,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	108 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	156 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
Total des recettes de gestion des services		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						255 084,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		285 900,00	0,00	0,00	255 084,00	255 084,00	0,00	255 084,00	255 084,00
011	Charges à caractère général (4)	90 510,00	0,00	0,00	102 400,00	102 400,00	0,00	102 400,00	102 400,00
60611	Eau et assainissement	800,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60612	Energie - Electricité	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	1 010,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
61521	Entretien terrains	1 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	6 200,00	0,00		6 550,00	6 550,00	0,00	6 550,00	6 550,00
6161	Multirisques	1 700,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6262	Frais de télécommunications	7 600,00	0,00		8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	850,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	16 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	51 700,00	0,00		53 700,00	53 700,00		53 700,00	53 700,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		13 200,00	13 200,00		13 200,00	13 200,00
6218	Autre personnel extérieur	9 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	370,00	0,00		380,00	380,00		380,00	380,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	0,00		25,00	25,00		25,00	25,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	380,00	0,00		410,00	410,00		410,00	410,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	70,00	0,00		75,00	75,00		75,00	75,00
64111	Rémunération principale titulaires	22 030,00	0,00		22 660,00	22 660,00		22 660,00	22 660,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	890,00	0,00		890,00	890,00		890,00	890,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	7 130,00	0,00		4 730,00	4 730,00		4 730,00	4 730,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 470,00	0,00		3 560,00	3 560,00		3 560,00	3 560,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 040,00	0,00		7 530,00	7 530,00		7 530,00	7 530,00
6478	Autres charges sociales diverses	100,00	0,00		240,00	240,00		240,00	240,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 020,00	0,00	0,00	510,00	510,00	0,00	510,00	510,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	20,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		143 230,00	0,00	0,00	156 610,00	156 610,00	0,00	156 610,00	156 610,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00		3 110,00	3 110,00		3 110,00	3 110,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-490,00	-490,00		-490,00	-490,00
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		8 200,00	0,00	0,00	6 310,00	6 310,00		6 310,00	6 310,00
Total des dépenses réelles		151 430,00	0,00	0,00	162 920,00	162 920,00	0,00	162 920,00	162 920,00
023	Virement à la section d'investissement	63 470,00			28 824,00	28 824,00		28 824,00	28 824,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	71 000,00			63 340,00	63 340,00		63 340,00	63 340,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	71 000,00			63 340,00	63 340,00		63 340,00	63 340,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		134 470,00			92 164,00	92 164,00		92 164,00	92 164,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-490,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		285 900,00	0,00	255 084,00	255 084,00	255 084,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 900,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
706888	Autres	21 900,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	108 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
74758	Participation autres groupements	108 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
752	Revenus des immeubles	113 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75888	Autres	43 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des recettes de gestion des services		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		285 900,00	0,00	230 700,00	230 700,00	230 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		24 384,00	24 384,00	24 384,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

C.C. DU PAYS HOUDANAIS - HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		53 847,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	53 847,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	85 171,00	0,00	0,00		85 171,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	70 000,00	0,00	0,00		70 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 171,00	0,00	0,00		15 171,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	5 999,40	0,00	0,00		59 847,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		53 847,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 999,40	0,00	0,00		5 999,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	53 847,60
106	Réserves	53 847,60

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	85 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	5 999,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 999,40	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 171,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 171,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 999,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 999,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	162 920,00	0,00	0,00		162 920,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	102 400,00	0,00	0,00		102 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	53 700,00	0,00	0,00		53 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	510,00	0,00	0,00		510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	3 110,00	0,00	0,00		3 110,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00		200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00		3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	230 700,00	0,00	0,00		230 700,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	26 200,00	0,00	0,00		26 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00		58 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	146 000,00	0,00	0,00		146 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	162 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	27 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	20 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	28 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	11 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	3 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	230 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	26 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 920,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 750,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 280,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 090,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 110,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 700,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 148 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 148 700,00									
00002086914	STE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	26/12/2019		31/03/2020	120 000,00	F		0,700	0,704		T	C	O	A-1
152103	SCC CAISSE D'EPARGNE IDF NORD	24/09/2005		24/09/2006	475 000,00	R		2,320	2,110		A	C		A-1
85501141363 / 0164418	SCC CAISSE D'EPARGNE IDF NORD	30/12/2005		05/07/2007	103 700,00	F		3,750	3,693		A	C		A-1
AR100874	SCC CAISSE D'EPARGNE IDF NORD	09/08/2005		25/08/2006	450 000,00	V		3,370	3,625		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1 - ABSOLUTE MICRO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
10 - LAFFITE SC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
11 - AUTOCONCEPT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
12 - YETI FACTORY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
13 - PARKING TECHNOLOGIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
14 - ALBIZIA COMMUNICAT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
15 - ASTRE SECU PRIVEE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
15 - ASTRE SECURITE PRIV		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
16 - PROFERYSE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
17 - AUTOCONCEPT 78		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
18 - AC SECURITY		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
19 - CS CLOTURES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2 - ONE CONSEIL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

C.C. DU PAYS HOUDANAIS - HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20 - PRODUITS DU SUD		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
21 - HARAS DES CELTES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
22 - DL NETWORK		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
23 - CAPSIRH SARL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
24 - 3BC CONCEPT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
25 - FERM PRO SAS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
26 - CLOTOM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
27 - A2P DEVELOPPEMENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
28 - AYMERIC DE VASSELOT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
29 - BE MAETIB SARL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3 - MG RENO PROTECT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
30 - CELTIC SOLUTIONS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
31 - FCS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
32 - GANGNEBIEN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
33 - GEST PM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
34 - L'AGENCE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
35 - MAINTENANCE CONCEPT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
36 - TECHBAT SARL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
37 - STGM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
38 - DGET		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
39 - O MOINS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
4 - ELTECH EQUIPEMENTS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
40 - P'INTERIEUR		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
41 - WE NEED YOU		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
42 - CRAYONS ET CLAVIERS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
43 - ALPHA VISTA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
44 - SIPC FRANCE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
45 - LYLIANTUM		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
46 - ALPHA VISTA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
47 - DAVIOUD PHARMA		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
48 - DAVIOUD GROUPE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
49 - BOIS DE CHAUF 28-78		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
5 - ADN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
50 - BIONIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
51 - LOCALITECH		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
52 - ASSISTANT N CO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
53 - QL3D		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
54 - MTE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
55 - SWEET ENERGIES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20240301-DEL2701032024-DE
Date de télétransmission : 01/03/2024
Date de réception préfecture : 01/03/2024

C.C. DU PAYS HOUDANAIS - HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
56 - TAXIS DE LA VESGRE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
57 - PWSH/PSE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
58 - PITCH TECHNOLOGIES		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
59 - ECIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
6 - VG METREURS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
60 - TAXIS DE LA VESGRE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
61 - ALLOAIR		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
62 - ASTRE CONSEIL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
62 - ASTRE CONSEIL ET COM.		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
62 - ASTRE CONSEIL ET COMMUNICATION		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
63 - ATELIER DUCHER		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
64 - PAJE HABITAT CONS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
65 - L.E.A.D. RH CONSULTING		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
66 - LD MOBILITE CONCEPT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
67 - JINFINITY 3I		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
68 - METEORE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
69 -PATR. ANTI NUISIBLE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
7 - AXIOME		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
70 - RICHELIEU RENOV		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
71 - L'ARB AUX 4 SABOTS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
72 - VAL D'EAU		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
73 - ELEX BAT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
74 - TRUST ID DISTRIBUT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
75 - ALLIANCE PARTENAIRE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
76 - P&L		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
77 - EBRIOO		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
78 - LE CHIC AUTHENTIQUE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
79 - L'ARCH DU BATIMENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
8 - ERJ COURTAGE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
80 - DIANA FREDERIC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
80 - Mme Laetitia REMOUE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
81		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
82 - DLPM BATIMENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
83		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
84 - JS COURTAGE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
85 - DUCHALAIS CONSEIL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
86 - TRUST ID		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
87 - FINANCIAL		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
88 - E2A		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
9 - CARNAVALET		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
90 FERET INVEST SC		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
91- VRDTECH		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
92 - APEX		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
93-ASTRE GROUPE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
94 - PRO BATIMENT		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
95 - FPAUTO78		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
96 - SYLVAIN TAXI HOUDAN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
97 - U.G CONCEPT INCENDIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
98 - RB PERFORMANCE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 148 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		180 055,00					63 435,00	2 937,05	0,00	456,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		180 055,00					63 435,00	2 937,05	0,00	456,68
00002086914		0,00	A-1	72 000,00	5,92	F		0,704	12 000,00	472,50	0,00	1,17
152103		0,00	A-1	47 500,00	1,67	R		2,110	23 750,00	0,00	0,00	0,00
85501141363 / 0164418		0,00	A-1	15 555,00	2,50	F		3,693	5 185,00	583,31	0,00	190,12
AR100874		0,00	A-1	45 000,00	1,58	V		3,625	22 500,00	1 881,24	0,00	265,39
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1 - ABSOLUTE MICRO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10 - LAFFITE SC		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11 - AUTOCONCEPT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12 - YETI FACTORY		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
13 - PARKING TECHNOLOGIE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14 - ALBIZIA COMMUNICAT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15 - ASTRE SECU PRIVEE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
15 - ASTRE SECURITE PRIV		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
16 - PROFERYSE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
17 - AUTOCONCEPT 78		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18 - AC SECURITY		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19 - CS CLOTURES		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2 - ONE CONSEIL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20 - PRODUITS DU SUD		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
21 - HARAS DES CELTES		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22 - DL NETWORK		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

C.C. DU PAYS HOUDANAIS - HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
23 - CAPSIRH SARL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
24 - 3BC CONCEPT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
25 - FERM PRO SAS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
26 - CLOTOM		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
27 - A2P DEVELOPPEMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28 - AYMERIC DE VASSELOT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
29 - BE MAETIB SARL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3 - MG RENO PROTECT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
30 - CELTIC SOLUTIONS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
31 - FCS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
32 - GANGNEBIEN		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
33 - GEST PM		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
34 - L'AGENCE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
35 - MAINTENANCE CONCEPT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36 - TECHBAT SARL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
37 - STGM		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38 - DGET		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
39 - O MOINS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
4 - ELTECH EQUIPEMENTS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
40 - P'INTERIEUR		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
41 - WE NEED YOU		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
42 - CRAYONS ET CLAVIERS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
43 - ALPHA VISTA		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
44 - SIPC FRANCE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
45 - LYLIANTUM		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
46 - ALPHA VISTA		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
47 - DAVIOUD PHARMA		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
48 - DAVIOUD GROUPE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
49 - BOIS DE CHAUF 28-78		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5 - ADN		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
50 - BIONIS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
51 - LOCALITECH		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
52 - ASSISTANT N CO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
53 - QL3D		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
54 - MTE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
55 - SWEET ENERGIES		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

C.C. DU PAYS HOUDANAIS - HOTEL ET PEPINIERE D'ENTREPRISES - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
56 - TAXIS DE LA VESGRE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57 - PWSH/PSE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
58 - PITCH TECHNOLOGIES		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
59 - ECIS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6 - VG METREURS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
60 - TAXIS DE LA VESGRE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
61 - ALLOAIR		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
62 - ASTRE CONSEIL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
62 - ASTRE CONSEIL ET COM.		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
62 - ASTRE CONSEIL ET COMMUNICATION		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
63 - ATELIER DUCHER		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
64 - PAJE HABITAT CONS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
65 - L.E.A.D. RH CONSULTING		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
66 - LD MOBILITE CONCEPT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
67 - JINFINITY 3I		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
68 - METEORE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
69 -PATR. ANTI NUISIBLE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
7 - AXIOME		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
70 - RICHELIEU RENOV		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
71 - L'ARB AUX 4 SABOTS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
72 - VAL D'EAU		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
73 - ELEX BAT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
74 - TRUST ID DISTRIBUT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
75 - ALLIANCE PARTENAIRE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
76 - P&L		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
77 - EBRIIOO		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
78 - LE CHIC AUTHENTIQUE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
79 - L'ARCH DU BATIMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
8 - ERJ COURTAGE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
80 - DIANA FREDERIC		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
80 - Mme Laetitia REMOUE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
81		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
82 - DLPM BATIMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
83		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
84 - JS COURTAGE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
85 - DUCHALAIS CONSEIL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
86 - TRUST ID		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
87 - FINANCIAL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
88 - E2A		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
9 - CARNAVALET		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
90 FERET INVEST SC		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
91- VRDTECH		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
92 - APEX		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
93-ASTRE GROUPE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
94 - PRO BATIMENT		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
95 - FPAUTO78		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
96 - SYLVAIN TAXI HOUDAN		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
97 - U.G CONCEPT INCENDIE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98 - RB PERFORMANCE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		180 055,00					63 435,00	2 937,05	0,00	456,68

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	105	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	180 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €		20-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement et aménagements de bâtiments	15	20/12/2023
L	Appareil de levage et ascenseurs	20	20/12/2023
L	Bâtiments légers, abris	10	20/12/2023
L	Camions et véhicules industriels	4	20/12/2023
L	Equipements de garages et ateliers	10	20/12/2023
L	Frais d'études	5	20/12/2023
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	20/12/2023
L	Installations de voirie	20	20/12/2023
L	Installations et appareils de chauffage	10	20/12/2023
L	Logiciels	2	20/12/2023
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	20/12/2023
L	Matériel informatique	2	20/12/2023
L	Matériels classiques	6	20/12/2023
L	Mobilier	10	20/12/2023
L	Plantations	15	20/12/2023
L	Travaux	40	20/12/2023
L	Voitures	5	20/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		1 145,00	1 145,00	398,00	747,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		1 145,00	1 145,00	398,00	747,00
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers - P	0,00	31/12/2022	333,00	333,00	121,00	212,00
Provisions pour dépréciation des comptes de redevables - Provisi	0,00	15/02/2024	812,00	812,00	277,00	535,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		1 145,00	1 145,00	398,00	747,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 145,00	1 145,00	398,00	747,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-42 456,00	-42 456,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-42 456,00	-42 456,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	53 847,60	53 847,60
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-42 456,00	-42 456,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	11 391,60	11 391,60

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	88 384,00	88 384,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	92 164,00	92 164,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 780,00	3 780,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		88 384,00	I 88 384,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 000,00	64 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	64 000,00	64 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 384,00	24 384,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>24 384,00</i>	<i>24 384,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A Maulette, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Maulette, le 28/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Maulette, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 39

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21 février 2024

Présenté par Le Président (1), Jean Marie TETART

A Maulette, le 28/02/2024

Le Président,

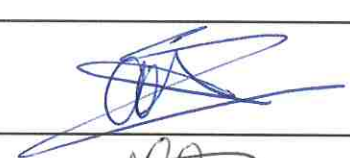
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

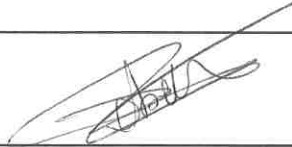
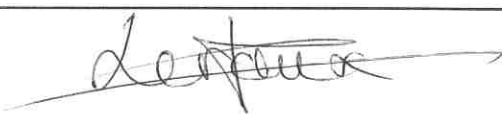
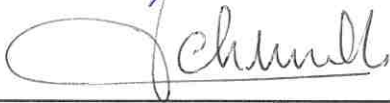
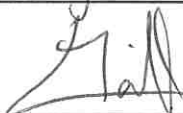
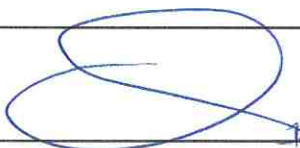
A Maulette, le 28/02/2024

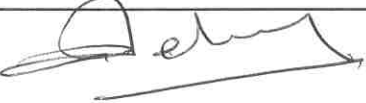
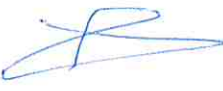
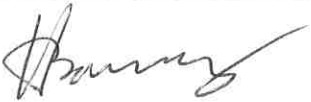
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



TETART Jean-Marie	
JEAN Josette	
RIVIERE Julien	
ROULAND Sylvain	
COURTY Bernadette	
MYOTTE Jean	
CADOT Michel	
FEREDIE Daniel	
ANDRIN Philippe	
BARON Jean-Paul	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
BARROSO Horacio		
BAZONNET Stéphane		
BERTRAND Valéry		
CHIRADE Christine		
COLLET Géraud		
COURTEAUD Marc		
DE LA RUE Frédéric		
DEBLOIS CARON Christine		
DEBRAS Anne		
DURAND Jérôme		
DUVAL Guy		
DUVAL Georges		
FLIS Marie		
GANGNEBIEN Jennifer		
GEFFROY Fabrice		
GILARD Jean-Pierre		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GORNÈS Stéphane		
HODIESNE Bénédicte		
HUARD Cédric		
LE BAIL Patrice		
LE CADRE TOUZEAU Angélique		
LE GUILLOUS Véronique		
LE ROUX Corine		
LEBRUN Isabelle		
LEFEBVRE Jean-François		
LEHMULLER Jean-Pierre		
LEMAIRE Sophie		
LUCAS Pascale		
MAILLIER Thierry		
MARMIN Bruno		
MOULIN Odile		
NEDELLEC Jacques		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
NOTHEAUX Laëtitia		
PASDELOUP Philippe		
PELARD Guy		
RAIMONDO Jean-Marc		
RENAULD Hervé		
RIVIERE Dominique		
ROBIN Jean-Claude		
SERAY Philippe		
SETIAUX Elie		
SIWICK Ghislaine		
TACHON		
TANCREDE Jean-René		
VANHALST Damien		
VERPLAETSE Jean-Michel		

Certifié exécutoire par Le Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture le 29 mars 2024, et de la publication le 29 mars 2024

A Maulette, le 29 mars 2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

